

## Avril 1814 : Fin du premier empire.

### 5 avril 1814 : Abdication de Napoléon I<sup>er</sup> qui est envoyé sur l'île d'Elbe.

Le 31 mars, après la difficile campagne de France, les Alliés entrent en vainqueurs à Paris. Les habitants, stupéfaits, découvrent les Cosaques campant sur le Champ-de-Mars ! Mais la haine n'est pas au rendez-vous et l'on reste entre gens du monde.

Le 3 avril, le Sénat, habilement manœuvré par Talleyrand, prononce la déchéance de l'empereur, « coupable d'avoir violé son serment (?) et attenté aux droits des peuples en levant des hommes et des impôts contrairement aux institutions ». De son côté, l'empereur, déconfit, revenu en hâte vers la capitale, apprend à Juvisy la reddition de celle-ci. Déconfit, il se détourne sur Fontainebleau avec les 60.000 hommes qui lui restent. Là, ses plus fidèles compagnons, les maréchaux Ney, Berthier et Lefebvre, le pressent d'abdiquer en faveur de son fils. Il s'exécute le 4 avril. Le tsar, consulté, ne s'opposerait pas à une régence. Le Sénat ne perd pas de temps. Il appelle Louis XVIII à monter sur le trône. C'est le « retour des lys » ! Résigné, Napoléon fait le 20 avril ses adieux à la Garde impériale dans la cour du Cheval Blanc, devant l'escalier monumental du château de Fontainebleau, avant de prendre la route de l'île d'Elbe.



### A Montanges et Champfromier.

**28 avril 1814** : Le conseil municipal de Montanges réuni dans la chambre commune par le maire en vertu de la circulaire du préfet du 14 avril. Les membres présents au nombre de sept sont : Mr le maire Mermet, Claude Joseph Berrod, Jean François Genolin, Jean Baptiste Bouillet, Joseph Ballet, Claude Famy, Joseph Bouillet et André Marie Gras, les autres étant absents ou démissionnaires, considérant que dans les circonstances fâcheuses où se trouve la France la cause peut en être attribuée au gouvernement de l'empereur Napoléon qui avait promis à son avènement au trône qu'il régnerait pour le bonheur et la prospérité du peuple français et qu'à la condition on lui avait promis fidélité ; mais considérant que messieurs les membres du sénat et du corps législatif en vertu du pouvoir du peuple ont reconnu que l'empereur Napoléon n'a pas rempli ses promesses sur différents critères et que par ce motif il se déchoit lui même de la confiance qu'on lui avait donné. En conséquence le maire, adjoint et membres du conseil déclarent unanimement qu'ils adhèrent aux décisions du corps législatif ainsi qu'au gouvernement provisoire et qu'ils sont satisfaits de rentrer sous la puissance de leur souverain légitime Louis XVIII en qui ils mettent toute leur confiance ainsi qu'au gouvernement provisoire.

### 1814 : Note de Nicolas Ducret, maire de Champfromier :

« C'est en cette année que Napoléon Bonaparte Empereur des Français fit de fortes levées d'hommes et d'argent pour réorganiser une seconde armée en place de celle qu'il avait conduite en l'Empire d'Autriche en Bavière et presque dans toute l'Allemagne à l'exception de la Saxe qui se joignirent aux Russes pour agir contre Bonaparte qui perdit la fameuse et malheureuse bataille de Lepsik où il périt tant de Français qui étaient toujours vaillants, mais ils étaient conduits par un chef Ambitieux qui ne pouvait se voir humilier, il perdit plusieurs batailles et ses ennemis pénétrèrent en France à la fin de l'année.